

Il n'est que trop prouvé que les Hanovriens, encouragés par l'événement de Rosbach, par l'éloignement des troupes Françoises & l'emplacement de leurs quartiers, n'attendoient qu'un moment favorable & le Général que le Roi de Prusse avoit promis de leur envoyer, pour recommencer ouvertement les hostilités qu'ils croyoient être en état de commettre impunément.

Ainsi ce ne sont point les François qui ont marché les premiers contre les Hanovriens, & qui leur ont fait reprendre les armes. Il est au contraire évident que ce sont les Hanovriens qui n'ont cessé de marcher contre les François depuis la signature de la Convention, & qui ont forcé ceux-ci de sortir de leurs quartiers pour se défendre.

Il faut maintenant passer au dénoüement des assurances que le Général Zastrow a données en différens tems, de n'avoir aucun dessein de recommencer les hostilités.

Dès que la nouvelle ligue crut que l'on pouvoit rompre la Capitulation avec succès, le Prince Ferdinand de Brunswick fut envoyé par le Roi de Prusse pour prendre le commandement de l'Armée Hanovrienne; & l'on peut dire que si c'est une preuve que la trahison des Hanovriens a été concertée avec Sa Majesté Prussienne, c'en est une aussi du peu de confiance que ce Prince a eu dans la Cour d'Hanovre relativement aux opérations tant politiques que militaires.

Le Prince Ferdinand avoit trouvé, dans son passage à Hambourg, le Prince héréditaire de Brunswick, à qui le Duc son père avoit ordonné de se rendre en Hollande pour continuer ses voyages. Le nouveau Général des Hanovriens considérant tout l'avantage de retenir ce jeune Prince dans l'Armée d'Hanovre avec les troupes de Brunswick, lui persuada de l'accompagner à Stade. Le Duc son père eut beau le réclamer & conjurer le Prince Ferdinand de rendre la liberté à son fils & à ses troupes; il eut beau lui représenter les loix de l'Empire, les droits de la Puissance souveraine & ceux du pouvoir paternel, l'atteinte qu'il portoit à l'honneur du Chef de sa maison; tout fut inutile: le Prince Ferdinand garda le jeune Prince pour assurer le dessein d'asso-